

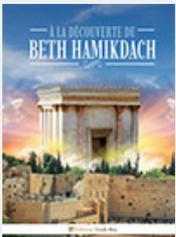


## Traité Demai

### Michna 3 - Chapitre 6

כֹּהֵן וְלוֹי שֶׁקִּבְּלוּ שְׂדֵה מִיִּשְׂרָאֵל,  
כְּשֶׁם שֶׁחֹלְקִין בְּחֵלִין, כֵּן חֹלְקִין בְּתְרוּמָה.  
רַבִּי אֶלְיעֶזֶר אוֹמֵר:  
אִף הַמַּעֲשָׂרוֹת שֶׁלֶּהֶן, שֶׁעַל מְנַת כֵּן בָּאוּ.

Si un Cohen ou un Lévite ont accepté d'un Israélite un champ, de même qu'ils partagent les revenus profanes, de même ils partageront la téréouma. Rabbi Eli'ézer dit : même les prélèvements leur appartiennent, car c'est à cette condition qu'ils sont venus.



### A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)